



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES
2, place des Capots
09200 SAINT-GIRONS

Procédé d'évaluation préalable à votre formation à la conduite et à la sécurité routière 1-1

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences va être réalisée. Elle dure environ 45 minutes plus environ 15 minutes d'explication. Elle se fait en voiture sur le logiciel EUREKA ! de Planète Permis.

I - Parcours de Formation :

Cette évaluation va permettre de proposer un parcours de formation accompagnée d'une proposition chiffrée.

II- Items évalués :

Cette évaluation va porter sur :

- Vos prérequis en matière de connaissances des règles du code de la route et de conduite d'un véhicule ;
- Vos expériences vécues en tant qu'usagers de la route (cyclistes, piétons ...) ;
- Vos compétences psychomotrices ;
- Vos motivations.

III- Moyens utilisés :

L'évaluation est réalisée dans le véhicule de l'auto-école avec votre moniteur, en circulation dans un quartier calme.

IV- Information public :

Le procédé d'évaluation est affiché dans les locaux de l'auto-école.



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES

2, place des Capots
09200 SAINT-GIRONS

Permis de conduire – Programme Catégorie B 1-3

<p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none">Être apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français ;Avoir réussi à l'Épreuve Théorique du Code de la Route (ETG) ;Être âgés de 18 ans le jour de l'examen. <p>Durée :</p> <p>Minimum 20h de pratique, nombre d'heures déterminées par une évaluation préalable du volume de formation.</p> <p>Dispositif de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none">Livret d'apprentissage de la catégorie B du permis de conduire ;Tests de connaissances et de capacités au fur et à mesure de la formation ;Fiches de suivis ;Examens blancs. <p>Validation des acquis :</p> <p>Examen et validation par l'inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.</p> <p>Dispensateur de formation :</p> <p>Formateur diplômé du BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.</p> <p>Lieu et nature de l'action :</p> <p>Au sein de l'agence Auto-école Les 3 Vallées.</p> <p>Contexte :</p> <p>Le référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 Mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 12 Mai 2014 modifiant l'arrêté du 29 Juillet 2013 relatif au livret d'apprentissage de la catégorie B du permis de conduire et l'arrêté du 19 Février 2010 relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie B et sous-catégorie B1.</p>	<p>COMPÉTENCE 1 :</p> <p>MAÎTRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures ;<input type="checkbox"/> Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir ;<input type="checkbox"/> Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire ;<input type="checkbox"/> Démarrer et s'arrêter ;<input type="checkbox"/> Doser l'accélérateur et le frein à diverses allures ;<input type="checkbox"/> Utiliser la boîte de vitesses ;<input type="checkbox"/> Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire ;<input type="checkbox"/> Regarder autour de soi ;<input type="checkbox"/> Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité. <p>COMPÉTENCE 2 :</p> <p>APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte ;<input type="checkbox"/> Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation ;<input type="checkbox"/> Adapter l'allure aux situations ;<input type="checkbox"/> Tourner à droite et à gauche en agglomération ;<input type="checkbox"/> Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité ;<input type="checkbox"/> Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires ;<input type="checkbox"/> S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau. <p>COMPÉTENCE 3 :</p> <p>CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Évaluer et maintenir les distances de sécurité ;<input type="checkbox"/> Croiser, dépasser et être dépassé ;<input type="checkbox"/> Passer les virages et conduire en déclivité ;<input type="checkbox"/> Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie ;<input type="checkbox"/> S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide ;<input type="checkbox"/> Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense ;<input type="checkbox"/> Connaître les règles relatives à la circulation inter-file des motocyclistes et en tenir compte ;<input type="checkbox"/> Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites ;<input type="checkbox"/> Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, ponts... <p>COMPÉTENCE 4 :</p> <p>PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Suivre un itinéraire de manière autonome ;<input type="checkbox"/> Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie ;<input type="checkbox"/> Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer ;<input type="checkbox"/> Connaître les comportements à adopter en cas d'accidents : PROTÉGER ALERTE SECOURIR ;<input type="checkbox"/> Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aide à la navigation...)<input type="checkbox"/> Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence ;<input type="checkbox"/> Pratiquer l'écoconduite.
--	--

PERSONNES CONCERNÉES :

Toutes personnes désireuses de conduire un véhicule automobile de 9 places assises au maximum et/ou d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes, éventuellement attelé d'une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 750kg.
Cette catégorie de permis est le préalable à toutes les autres catégories de permis de conduire.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

1- Acquérir les compétences globales définies par le REMC :

- Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales ;
- Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnelle et en sécurité ;
- Préparer ses trajets et conduire des véhicules dans des situations de conduites simples et complexes ;
- Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système Homme/Véhicule/Environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face et mettre en œuvre les mesures préventives.

2- Réussir l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours théoriques et pratiques sur la route, sur véhicule double commandes pour la conduite.



Permis de conduire – Programme Catégorie B/AAC/CS 1-3

<p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none">Être apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français ;Avoir réussi à l'Épreuve Théorique du Code de la Route (ETG) ;Être âgés de 15 ans pour pouvoir débiter la formations ;Être âgés de 17,5 ans le jour de l'examen. <p>Durée :</p> <p>Minimum 20h de pratique, nombre d'heures déterminées par une évaluation préalable du volume de formation ;</p> <p>2 heures de RDV préalable avec Accompagnateur ;</p> <p>2 RDV pédagogiques obligatoires avec Accompagnateurs de 3h (1h de pratique et 2h de théorie).</p> <p>Dispositif de suivi :</p> <p>Livret d'apprentissage de la catégorie B du permis de conduire ;</p> <p>Tests de connaissances et de capacités au fur et à mesure de la formation ;</p> <p>Fiches de suivis.</p> <p>Validation des acquis :</p> <p>Validation de l'attestation de fin de formation initiale (AFFI) à l'auto-école par un enseignant ;</p> <p>Examen et validation par l'inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.</p> <p>Dispensateur de formation :</p> <p>Formateur diplômé du BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE.</p> <p>Lieu et nature de l'action :</p> <p>Au sein de l'agence Auto-école Les 3 Vallées.</p> <p>Contexte :</p> <p>Le référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 Mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 12 Mai 2014 modifiant l'arrêté du 29 Juillet 2013 relatif au livret d'apprentissage de la catégorie B du permis de conduire et l'arrêté du 19 Février 2010 relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie B et sous catégorie B1.</p>	<p>COMPÉTENCE 1 :</p> <p>MAÎTRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures ;<input type="checkbox"/> Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir ;<input type="checkbox"/> Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire ;<input type="checkbox"/> Démarrer et s'arrêter ;<input type="checkbox"/> Doser l'accélérateur et le frein à diverses allures ;<input type="checkbox"/> Utiliser la boîte de vitesse ;<input type="checkbox"/> Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire ;<input type="checkbox"/> Regarder autour de soi ;<input type="checkbox"/> Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité. <p>COMPÉTENCE 2 :</p> <p>APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte ;<input type="checkbox"/> Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation ;<input type="checkbox"/> Adapter l'allure aux situations ;<input type="checkbox"/> Tourner à droite et à gauche en agglomération ;<input type="checkbox"/> Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité ;<input type="checkbox"/> Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires ;<input type="checkbox"/> S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau. <p>COMPÉTENCE 3 :</p> <p>CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Évaluer et maintenir les distances de sécurité ;<input type="checkbox"/> Croiser, dépasser et être dépasser ;<input type="checkbox"/> Passer les virages et conduire en déclivité ;<input type="checkbox"/> Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie ;<input type="checkbox"/> S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide ;<input type="checkbox"/> Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense ;<input type="checkbox"/> Connaître les règles relatives à la circulation inter-file des motocyclistes et en tenir compte ;<input type="checkbox"/> Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites ;<input type="checkbox"/> Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, ponts... <p>COMPÉTENCE 4 :</p> <p>PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Suivre un itinéraire de manière autonome ;<input type="checkbox"/> Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie ;<input type="checkbox"/> Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer ;<input type="checkbox"/> Connaître les comportements à adopter en cas d'accidents : PROTÉGER ALERTER SECOURIR ;<input type="checkbox"/> Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aide à la navigation...)<input type="checkbox"/> Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence ;<input type="checkbox"/> Pratiquer l'écoconduite.
---	--

PERSONNES CONCERNÉES :

Toutes personnes désireuses de conduire un véhicule automobile de 9 places assises au maximum et/ou d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes, éventuellement attelé d'une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 750kg.
Cette catégorie de permis est le préalable à toutes les autres catégories de permis de conduire.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

1- Acquérir les compétences globales définies par le REMC :

- Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales ;
- Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnelle et en sécurité ;
- Préparer ses trajets et conduire des véhicules dans des situations de conduites simples et complexes ;
- Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système Homme/Véhicule/Environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face et mettre en œuvre les mesures préventives.

2- Réussir l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours théoriques et pratiques sur la route, sur véhicule double commandes pour la conduite.



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES

2, place des Capots
09200 SAINT-GIRONS

Permis de conduire – Programme Formation Théorique (Code) 1-3

THÈMES DU CODE DE LA ROUTE :

Prérequis : Être apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français ; Avoir réussi à l'Épreuve Théorique du Code de la Route (ETG) ; Être âgés de 17 ans le jour de l'examen ou 15 ans dans le cadre de l'AAC.
Durée : La durée d'apprentissage peut être variable selon l'assiduité et le niveau de l'élève.
Dispositif de suivi : Tests de connaissances au fur et à mesure de la formation.
Validation des acquis : Épreuve Théorique du permis de conduire (ETG).
Dispensateur de formation : Formateur diplômé du BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.
Lieu et action : Au sein de l'agence Auto-école Les 3 Vallées.
Contexte : Le référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 Mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 12 Mai 2014 modifiant l'arrêté du 29 Juillet 2013 relatif au livret d'apprentissage de la catégorie B du permis de conduire et l'arrêté du 19 Février 2010 relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie B et sous catégorie B1.

Les 1^{er} secours – THÈME A : <input type="checkbox"/> Règles générales spécifiant le comportement que doit adopter le conducteur en cas d'accident (baliser, alerter) et mesures qu'il peut prendre, le cas échéant, pour venir en aide aux victimes.
Le conducteur – THÈME C : <input type="checkbox"/> Importance de la vigilance et des attitudes à l'égard des autres usagers ; <input type="checkbox"/> Fonctions perception d'évaluation et de décision, notamment temps de réaction, et de modification des comportements du conducteur lié aux effets de l'alcool, des drogues, des médicaments, des états émotionnels et de la fatigue.
Réglementation générale et divers – THÈME D : <input type="checkbox"/> Réglementation relative aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule ; <input type="checkbox"/> Facteurs de sécurité concernant le chargement du véhicule et des personnes transportées.
Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement – THÈME B : <input type="checkbox"/> Utilisation pertinente des avertisseurs sonores ; <input type="checkbox"/> Consommation de carburant modérée ; <input type="checkbox"/> Limitation des émissions polluantes.
Dispositions légales en matière de circulation routière – THÈME L : <input type="checkbox"/> En particulier celles concernant la signalisation y compris le marquage au sol, les règles de priorités et les limitations de vitesse.
Éléments mécanique liés à la sécurité de la conduite – THÈME M : <input type="checkbox"/> Pouvoir détecter les défauts les plus courants pouvant affecter le véhicule.
Précautions nécessaires en prenant et en quittant le véhicule – THÈME P : <input type="checkbox"/> S'installer au poste de conduite ; <input type="checkbox"/> Prendre et quitter son véhicule.
La route – THÈME R : <input type="checkbox"/> Principes les plus importants afférents aux respects des distances de sécurité entre les véhicules, à la distance de freinage et à la tenue de route du véhicule dans diverses conditions météorologiques et d'états des chaussées ; <input type="checkbox"/> Risques de conduites liés aux différents états de la chaussée (conditions atmosphériques, heures du jour et de la nuit) ; <input type="checkbox"/> Caractéristiques des différents types de route et prescriptions légales qui en découlent.
Équipements de sécurité des véhicules – THÈME S : <input type="checkbox"/> Utilisation des ceintures de sécurité et des équipements de sécurité pour les enfants ; <input type="checkbox"/> Aides à la conduite.
Les autres usagers de la route – THÈME U : <input type="checkbox"/> Risques liés à l'inexpérience d'autres usagers, aux catégories les plus vulnérables (enfants, piétons, vélos...) ; <input type="checkbox"/> Risques inhérents à la circulation et à la conduite de divers types de véhicules et aux différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs.

PERSONNES CONCERNÉES :

Tous les candidats à un permis de conduire pour lequel l'obtention de l'Épreuve Théorique Générale est OBLIGATOIRE.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- 1- Connaître et comprendre la signalisation routière afin que ce langage universel commun à tous les usagers de la route soit exploité de façon à garantir une réponse citoyenne et sécuritaire.
- 2- Réussir l'épreuve théorique de l'examen du permis de conduire.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Cours théorique en agence avec un enseignant ;
- Cours collectifs, individuel (sur demande) et/ou sur internet avec ICI CODE et PASS ROUSSEAU ;
- Cours théorique en distanciel via Planète Permis aux mêmes horaires que les cours en présentiel.



Formation Post-Permis 1-3
(Sous réserve de modifications par textes réglementaires)

Prérequis :	Être titulaire du permis de conduire catégorie B.
Durée :	Une journée de formation (7 heures)
Dispositif de suivi :	Feuilles d'émargement à la demi-journée
Validation des acquis :	Attestation de formation post-permis
Dispensateur de formation :	Formateur diplômé du BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.
Lieu et nature de l'action :	Au sein de l'agence Auto-école Les 3 Vallées.
Contexte :	Le label qualité définit par l'arrêté du 26 Février 2018 portant création du label « qualité des formations aux

PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

- Accueil et présentation des stagiaires.
- L'alcool : Les effets sur le conducteur, les conséquences sur la conduite, les comportements préventifs, les idées reçues et les sanctions.
- Les drogues et les médicaments : Les effets sur le conducteur, les conséquences sur la conduite et les sanctions.
- Les distractions : Téléphone, GPS et les sanctions.
- Les distances de sécurité et la vitesse : Comprendre les distances de sécurité, les estimer, distances de freinage et distances d'arrêt et les conséquences.
- La conduite économique et respectueuse de l'environnement.
- Exercices pratiques conduite économique et apaisée.
- Bilan de la journée.

PERSONNES CONCERNÉES :

Tous les jeunes conducteurs ayant obtenus son permis de conduire de la catégorie B depuis moins de 2 ans.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- 1- Sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route (alcool, stupéfiants, vitesses, distractions ...)
- 2- Sensibiliser ces mêmes conducteurs à la conduite économique et respectueuse de l'environnement.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours théoriques et pratiques sur la route, sur véhicule double commandes pour la conduite.



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES
2, place des Capots
09200 SAINT-GIRONS

Déroulement de l'examen de la catégorie B 2-2

LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE :

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande majorité des jeunes. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation routière.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité. Pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque plus faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tous les automobilistes débutants à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

En cas d'handicape n'étant pas spécialisée voici l'adresse de la plus proche en Ariège

AUTO-ÉCOLE ADAPTEE HANDICAP EN ARIEGE :

ECF Pamiers

33 rue des Coumes

09100 PAMIERS

0561670048

LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une voiture et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, 4 grilles de progressions accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur pendant son évolution.

Pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre dispositions sur chacune des grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises est validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)		
	Date :	Candidate :
	N° (permis) :	N° (examen) :
	Code(s) national(s) :	N° (1) :
		N° (2) :
	Catégorie : B	

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation				Autonomie conscience du risque
	0	1	2	3	
Connaître et maîtriser son véhicule					
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord					Analyse des situations
Effectuer des vérifications du véhicule					
Connaître et utiliser les commandes					
Appréhender la route					
Prendre l'information					Adaptation aux situations
Adapter son allure aux circonstances					
Appliquer la réglementation					
Partager la route avec les autres usagers					
Communiquer avec les autres usagers					Conduite autonome
Partager la chaussée					
Maintenir les espaces de sécurité					
Sous-totaux					
Conduite économique et respectueuse de l'environnement					
Courtoisie					
Total général					

Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l
Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool

BILAN	FAVORABLE (2)
--------------	----------------------

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)
(2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical

COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN :

L'épreuve pratique est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve est présentée individuellement par l'expert qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et /ou autoroutier ;
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome pendant une durée d'environ 5 minutes ;
- Réaliser 1 manœuvre et 1 arrêt de précision ;
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- Appliquer les règles du code de la route ;
- Adapter votre conduite dans un soucis d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan dans une grille d'évaluation.



Règlement intérieur 2-3

- L'usage du téléphone portable est interdit dans les salles de cours, ils doivent être éteints avant d'y accéder. Sauf si celui-ci est uniquement réservé à la formation Théorique.
- Si vous devez utiliser votre téléphone portable, nous vous demandons de sortir de l'établissement afin de ne pas perturber les personnes qui travaillent.
- Nous accordons une très grande importance au comportement des candidats pour maintenir un cadre convivial.
 - Tout acte de violence verbale ou physique pourra entraîner la restitution du dossier au candidat et l'exclusion définitive de l'établissement.**
 - Il en sera de même pour les élèves qui seraient sous l'emprise d'alcool ou de drogues.**
- Nous vous demandons de respecter les horaires pour les cours de code afin de ne pas perturber leur bon déroulement, et nous vous demandons de respecter les salles mises à votre disposition.

Fonctionnement de l'établissement :

- Les comptes clients doivent être soldés 72h avant l'examen pratique ou à la fin de formation initiale (F.F.I) AAC.**
- En cas de non-respect, l'établissement se verra dans l'obligation d'annuler le passage de l'examen et de le reporter ultérieurement.**
- Le responsable de l'établissement décline toutes les conséquences qu'entraîneraient le retard des documents nécessaire à la constitution du dossier lors de l'inscription.
- Dès que le dossier est complet, l'établissement s'engage à l'enregistrer dans les meilleurs délais auprès de l'ANTS.(Agence Nationale des Titres Sécurisés)
- Si le candidat choisit de ne pas se présenter à l'examen pratique, il doit en avertir l'établissement au moins 8 jours ouvrables avant sa date d'examen.
- Une date d'examen pour l'épreuve pratique est attribuée après la validation des quatre bilans de Compétences.
- La présentation aux examens pratiques est conditionnée par les places attribuées à l'établissement par la DDT ainsi que par les places encore disponibles.
- En cas de non-respect du calendrier de formation, l'enseignant a la possibilité de retarder la présentation de l'élève à l'examen.
- L'établissement a, vis à vis du candidat, une **obligation de moyen et non une obligation de résultat.**

La formation et les épreuves :

Conformément à la réglementation en vigueur, l'établissement procède à une évaluation de départ du candidat. A l'issue de cette évaluation et en fonction du résultat obtenu par le candidat, une estimation d'un volume d'heures de formation nécessaires est établie. Ce volume n'est pas définitif, il peut varier par la suite au cours de la formation en fonction des aptitudes du candidat, de sa motivation, de sa régularité.

En début de leçon, l'enseignant fixe les objectifs de la leçon. A la fin de chaque leçon, il commente l'évolution observée du candidat en fonction des objectifs visés.

Le candidat doit venir à chaque leçon de conduite avec son livret d'apprentissage ou son téléphone si le livret est numérique.

- A défaut, l'enseignant pourra accompagner le candidat sur le temps de la leçon pour récupérer son livret dans un périmètre raisonnable.

- Le cas échéant, la leçon ne pourra avoir lieu.

Le jour des examens **théorique et pratique**, le candidat doit se présenter muni d'une pièce d'identité

Pour l'examen pratique il doit également être en possession de son livret d'apprentissage. (Uniquement AAC)

Déroulement de l'examen pratique : l'épreuve dure environ 32 minutes dont 20 –25 minutes de conduite effective.

Au cours de l'examen, le candidat devra effectuer 1 **manœuvre et 1 arrêt de précision** et répondre à **2 questions**.

- 1 relative aux vérifications intérieures du véhicule portant sur la sécurité routière,

- 1 relative aux 1er Secours.

Ou

- 1 relative aux vérifications extérieures du véhicule portant sur la sécurité routière,

- 1 relative aux 1er Secours.

Signature de l'élève

« Nom et signature lu et approuvé »

La Direction



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES
2, place des Capots
09200 SAINT-GIRONS

Parcours de formation 3-1

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature d'un contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

Parcours Théorique :

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support DVD et un enseignant, soit via internet ou les 2. Depuis le 1^{er} Novembre 2020 il est également possible de suivre les séances de code en visioconférences aux horaires des séances de code en salle.

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Les thèmes sont : Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogue et de médicaments ; L'influence de la fatigue sur la conduite ; Les usagers vulnérables ; La pression sociale ; Les aides à la conduite et les technologie embarquées.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez aux cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

Parcours Pratique :

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- En ville ;
- En rase campagne ;
- En montagne (selon la météo) ;
- Sur autoroute ;
- De nuit (leçons prises en hiver).

Selon le suivi de 4 compétences :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.



Questionnaire d'évaluation de la satisfaction de la formation 6-1

Ce questionnaire d'évaluation nous permet de connaître votre avis et vos suggestions concernant la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire que vous venez de suivre.

Qualité de l'information et de la formation

Items		Tout à fait satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
Accueil		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Information sur l'offre de formation	Procédé d'évaluation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Horaire des cours théoriques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Proposition détaillée et chiffrée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moyens pédagogiques mis à votre disposition	Disponibilité des moyens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Moyens adaptés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Disponibilité de l'équipe	Disponibilité de l'enseignant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect du parcours de formation	Respect de l'intégralité du parcours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Respect des cours théoriques sur les thématiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Cours dispensé par enseignant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Progressivité des parcours en leçons pratiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Évaluation globale de la formation

Globalement, avez-vous apprécié votre formation ?

Pas du tout 0.....1...2...3...4...5...6...7...8...9...10 Beaucoup
(Entourer un chiffre)



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES
2, place des Capots
09200 SAINT-GIRONS

Exploitation des avis certifiés 7-3

Pour les avis je n'ai rien de certifié mis à part ceux du CPF. Les avis sont disponibles auprès de mes élèves s'ils le souhaitent.

AVIS CPF :

NUMERO_FORMATION	INTITULE_FORMATION	STATUT_FORMATION	NOTE_MOYENNE_FORMATION	CODE_CERTIFICATION	INTITULE_CERTIFICATION	NUMERO_ACTIVATION	STATUT_ACTIVATION	NOTE_MOYENNE_ACTIVATION	NB_AVIS_ACTIVATION
82895846200016anne	Permis de conduire catégorie B	Active	5.0	54664	Permis de conduire catégorie B	82895846200016anne	Active	5.0	1

Je me sers également des avis google et ceux de la page Facebook de l'auto-école ainsi que du questionnaire de satisfaction que je peux récupérer. (Peu de retour)

Auto-école Des Trois Vallées  4,4 ★★★★★ (7)
Auto-école à Saint-Girons · Fermé

Vous gérez cette fiche d'établissement

[Aperçu](#) [Actu](#) [Avis](#) [Photos](#) [À propos](#)

Avis des internautes

Facebook 5/5 8 votes	La Bonne Formation - Pôle emploi 5/5 1 vote
----------------------------	---



rafael ferret

2 avis



★★★★★ il y a 10 mois

Aspects positifs : Communication, Professionnalisme, Qualité, Rapport qualité-prix

Je me suis entraîné au code et j'ai passé ma conduite ici et j'en suis très content ! Anne est à l'écoute, pédagogue et enseigne dans la bonne humeur sans oublier une grande patience. Je recommande vivement !

Visité en juillet 2020



Réponse du propriétaire

il y a 10 mois

Merci Rafael! Ça a été un plaisir de travailler avec toi mais nous avons pas fini 😊

Modifier



Jason Segura

1 avis



★★★★★ il y a 10 mois

Parfait. Anne, une monitrice très à l'écoute, arrangeante, patiente et une grande pédagogue. 22h de conduite agréables. Je recommande fortement.

Visité en octobre 2020



Réponse du propriétaire

il y a 10 mois

Merci à toi Jason! 😊



Clementine Delagarde

2 avis



★★★★★ il y a un an

Aspects positifs : Communication, Qualité, Rapport qualité-prix

Super auto-école ! Je recommande vraiment ! Anne est vraiment à l'écoute, compréhensive et surtout arrangeante !

Je te remercie vivement, encore ! Merci

Visité en mai 2020



Réponse du propriétaire

il y a un an

MERCI :)

Modifier



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES
2, place des Capots
09200 SAINT-GIRONS

Page internet 5-5

Adresse du site internet :

<https://www.auto-ecole-les3vallees.fr/>

Adresse page Facebook :

<https://www.facebook.com/St.Girons/?ref=bookmarks>



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES
2, place des Capots
09200 SAINT-GIRONS

Liste des enseignants 4-1

Liste des enseignants, qualification en fonction des formations dispensées :

Nom : SERY Anne

Catégorie(s) d'autorisation : B (AAC CS)

Qualification : Gérante, enseignante, responsable des relations avec les élèves,
responsable pédagogique.

Liste des enseignants référent handicap 4-5

Nom : SERY Anne

Catégorie (s) d'autorisation : B (AAC CS)

Qualification : Gérante, enseignante, responsable des relations avec les élèves,
responsable pédagogique et référente handicap.



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES
2, place des Capots
09200 SAINT-GIRONS

Horaires des cours théoriques 1-4

Les cours théoriques,
Dispensés par un enseignant ont lieu :
Tous les 1^{er}s mardis du mois de 18h à 19h

Ils porteront selon la semaine sur :

- Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogue et de médicaments ;
 - L'influence de la fatigue sur la conduite ;
 - Les usagers vulnérables ;
 - La pression sociale (publicité, travail...)
- Les aides à la conduite et les technologies embarquées.



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES
2, place des Capots
09200 SAINT-GIRONS

Bilan annuel sur une année glissante 1-5

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permis	Total présentés	Total reçus	Examen en 1 ^{ère} Présentation	Reçu en 1 ^{ère} Présentation	% réussite total	% réussite 1 ^{ère} présentation	Moyenne horaire 1 ^{ère} présentation
B et CS	35	26	23	18	74%	78%	30h
AAC	6	4	5	3	67%	60%	20h
	41	30	28	21			

Permis	Examen 1 ^{ère} présentation	Reçu 1 ^{ère} présentation	% de réussite
B et CS	6	4	66%
AAC	1	1	100%
	7	5	71%

Période du 01/07/2020 au 31/06/2021

Permis	Total présentés	Total reçus	Examen en 1 ^{ère} Présentation	Reçu en 1 ^{ère} Présentation	% réussite total	% réussite 1 ^{ère} présentation	Moyenne horaire 1 ^{ère} présentation
B et CS	54	35	35	22	64%	62%	29h
AAC	7	5	6	4	71%	66%	22h
	41	30	28	21			

Permis	Examen en 2 ^{nde} Présentation	Reçu en 2 ^{nde} Présentation	% réussite 2 ^{nde} présentation
B et CS	11	7	63%
AAC	2	2	100%
	13	9	69%



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES
2, place des Capots
09200 SAINT-GIRONS

Procédure engagement des élèves, prévention des abandons 3-4

Au bout de 3 mois sans nouvelles de l'élèves un courrier type de relance est envoyé par mail :

Bonjour,

Suite à votre inscription le [xx/xx/xxxx](#) je n'ai pas eu l'occasion de vous revoir ou très peu. Je vous rappelle que votre contrat que vous avez signé est valable jusqu'au [xx/xx/xxxx](#) . Merci de revenir vers moi soit par retour de mail soit en venant au bureau pour qu'on puisse voir ensemble les raisons de votre absence et trouver une solution pour que vous puissiez venir.

Cordialement

Mlle SERY Anne (gérante de l'auto-école les 3 Vallées)



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES
2, place des Capots
09200 SAINT-GIRONS

Formation salariés 3-5

Les formations des salariés passent par OPCO Mobilités pour les financements.
La dernière en date du 08/06/2021 au 10/06/2021 : Réactualisation des connaissances de
Mlle SERY Anne.



AUTO-ÉCOLE LES 3 VALLÉES
2, place des Capots
09200 SAINT-GIRONS

**Veille sur les évolutions réglementaires liées au code
de la route 6-1**

**Veille sur les évolutions des compétences, des métiers
dans le secteur de l'éducation routière 6-2**

**Veille sur les évolutions pédagogiques et technologies
applicables dans le champs des écoles de conduite 6-3**

L'auto-école s'informe auprès du site Légifrance : [Légifrance - Le service public de la diffusion du droit \(legifrance.gouv.fr\)](http://legifrance.gouv.fr) pour tout ce qui est suivi des lois et des décrets applicables.

Je suis également sur les réseaux sociaux (Facebook) les différents syndicats (UNIC, UNIDEC, CNPA) de façon à être informé au plus vite des évolutions de la profession liées autant au code de la route que sur les évolutions pédagogiques et technologiques ainsi que sur les compétences et le métier.

Mes fournisseurs nous informent également régulièrement sur les différentes évolutions technologiques.